

Communiqué de presse

Le comité de l'Interprofession du Gruyère (IPG) a le plaisir d'annoncer la désignation de M. Olivier Isler au poste de directeur. Il entrera en fonction le 1^{er} juin 2025 et succédera ainsi à l'actuel directeur, M. Philippe Bardet.

Âgé de 53 ans et titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en économie laitière avec spécialisation en gestion d'entreprise de la HAFL de Zollikofen, M. O. Isler a suivi une formation initiale de fromager ainsi que l'École de laiterie de Grangeneuve. Actuellement responsable du registre fédéral des appellations et indications protégées (AOP et IGP) auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), il a précédemment assumé, depuis le début des années 2000, le mandat de gérant de l'Interprofession Tête de Moine en contribuant activement au développement réjouissant du marché de cette autre AOP. Il a également été membre associé du comité de l'IPG durant plus de 20 ans en tant que gérant de l'Association des Artisans fromagers romands (AFR) et directeur suppléant de l'Association faîtière des artisans suisses du fromage (FROMARTE).

Le comité de l'IPG se réjouit de la désignation de M. O. Isler, une personnalité bien connue de notre organisation disposant d'une très large expérience des milieux agricole et fromager, ainsi que du domaine complexe de la gestion d'une interprofession. Par ses connaissances, sa détermination et son vaste réseau, il apportera les impulsions nécessaires qui permettront à la filière de maintenir une dynamique positive dans un contexte extrêmement concurrentiel. Le comité de l'Interprofession du Gruyère se réjouit de relever les défis à venir avec son nouveau directeur.

M. Ph. Bardet quittera ses fonctions le 31 mai 2025. Le transfert progressif des dossiers à son successeur se fera courant mai. Le comité de l'IPG le remercie d'ores et déjà pour tout le travail accompli et prendra congé de lui en bonne et due forme lors de l'assemblée des délégués de juin 2025.

Pour tout renseignement :

P.-I. Guyot, Président de l'IPG : 079 347 07 63

Pringy, le 14 novembre 2024

